

Une trentaine de chefs d'entreprise, membres du Club Entreprendre et d'élus du territoire ont assisté à une journée en Alsace qui prévoyait notamment la visite du parlement européen de Strasbourg.



Remerciements :

Le Club Entreprendre remercie :

L'entreprise Cordier de leur accueil et de la visite de leurs locaux de Lunéville.

Programme de la journée :

- Le rendez-vous était donné à 7h15 pour un départ en autocar vers Strasbourg.
- Une pause café a été proposée à Lunéville afin de découvrir les locaux de l'entreprise Cordier, qui dispose de locaux logistiques où sont stockés les boissons et liquides qui seront ensuite acheminées vers différents groupes distributeurs.
- A midi, les participants ont déjeuné à l'ancienne douane. L'Ancienne Douane de Strasbourg est un bâtiment situé dans la Grande Île de Strasbourg, le cœur historique de la ville. Ce bâtiment abrite aujourd'hui un célèbre restaurant/ brasserie.
- En début d'après midi les participants ont pu découvrir lors d'une balade digestive le centre ville de Strasbourg, sa cathédrale, son architecture, ses ruelles et boutiques.

- 16h : Départ pour le parlement européen afin d'assister à un débat conférence puis à une session plénière dans la tribune publique de l'hémicycle.

La visite du parlement Européen de Strasbourg



Cette visite s'est déroulée en plusieurs temps :

- Les participants ont, tout d'abord, assisté à une présentation de l'institution européenne : composée de la *commission de Bruxelles*, dont la mission est d'élaborer des propositions de directives ou de règlements, et *du parlement de Strasbourg* où sont examinées, les propositions issues de la commission. Au sein du Parlement siègent les 736 députés qui représentent les 27 états membres, et sont élus pour 5 ans. Le nombre des députés représentant chaque État membre varie en fonction du nombre d'habitants, et chaque pays dispose d'un nombre fixe de sièges. Les membres du Parlement européen ne siègent pas par délégation nationale, mais se regroupent suivant leurs affinités politiques et œuvrent au sein de commissions de travail compétentes dans divers sujets tels que l'emploi et les affaires sociales, l'environnement, la santé publique ou la sécurité alimentaire, la sécurité et la défense, les affaires économiques et monétaires ... etc.

Les sessions parlementaires à Strasbourg ont lieu durant une semaine par mois. Chaque député a le droit de s'y exprimer dans la langue de son choix, ainsi, 23 langues sont couramment utilisées au Parlement et le rôle des traducteurs y est très important.

- Puis, dans un second temps, les visiteurs ont assisté à un débat animé par un fonctionnaire de l'institution, au cours duquel ils ont pu poser des questions sur des sujets qui concernent leurs entreprises ou collectivités, tels que la taxe carbone et ses perspectives européennes, l'harmonisation fiscale, ou les moyens de transports propres.
- Enfin, en début de soirée, les participants ont rejoint la tribune publique de l'hémicycle afin d'assister, durant une heure, à une session plénière.

Cette journée placée sous le signe d'une météo très agréable, a permis à nos adhérents d'allier visite, découverte plaisir gustatif et moment privilégié d'échange en toute convivialité.

Bien cordialement,
Valérie